

Mardi du quai Voltaire - 28 septembre 2021

Migrations environnementales, mythe ou réalité ?

Synthèse du débat

L'enregistrement projeté de la vision européenne du Commissaire Margaritis Schinas aborde le projet de Pacte migratoire. Actuellement bloqué faute d'unanimité à l'UE, ce sujet sensible est à l'agenda de la présidence française à partir de janvier 2021.

La première partie du débat examine les principaux constats d'un phénomène aux causes complexes.

- Le réchauffement climatique accentue la fréquence des épisodes extrêmes d'une part, l'aridité des sols d'autre part. Les catastrophes brutales induisent des déplacements courts, avec espoir de retour. Les migrations d'adaptation à des conditions progressivement dégradées se font d'abord de la campagne à la ville, puis principalement à l'intérieur des continents. ***Une faible partie migre vers l'Europe et ce sont d'abord les plus aisés et les mieux formés qui partent.***
- En aval de l'Himalaya, des dizaines de millions d'asiatiques (Bangladesh, delta du Mekong, ...) restent sous la double menace de crues catastrophiques et de la montée brutale du niveau de la mer.
- A l'horizon 2050, les scénarios varient entre 40 M de déplacés climatiques et 216 millions, surtout à l'intérieur des frontières, ce que la Banque mondiale omet de mentionner.
- Les migrations climatiques intercontinentales restent minoritaires par rapport à celles induites par les guerres. Mais les famines peuvent aussi induire des conflits (ex Syrie, Ouganda).
- Les déplacés climatiques ne relèvent pas de la convention de Genève de 1951, relative au statut des réfugiés. Cependant, la convention de l'Union africaine de 2009 (convention de Kampala) encadre et protège les déplacés en Afrique. En Europe, les pouvoirs publics essaient de coordonner les efforts (Pacte européen, conférence nationale humanitaire ...) malgré la sensibilité du sujet.

La deuxième partie évoque les remèdes :

- Outre les systèmes d'alerte, avec une météo de plus en plus précise, la solidarité est l'axe à cultiver, sachant que les aléas climatiques ne sont jamais prévisibles à 100%. En France, la tempête Alex, qui a frappé par surprise, a montré l'efficacité de la solidarité « sociétale » outre les secours de l'État. La formation peut s'appuyer sur l'instinct social de solidarité en situation de crise.
- En matière de prévention, le développement durable doit réduire les risques et les urgences. En particulier, l'artificialisation des sols accroît la rapidité des inondations.
- Nonobstant certains pays récalcitrants, les efforts internationaux progressent (Pacte mondial de Marrakech 2018, Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes). Mais il n'y a pas d'agenda de prise en charge des migrants environnementaux, en particulier dans les villes qui sont les plus peuplées et les plus fragiles.
- A travers les frontières, les diasporas issues de l'immigration financent les populations des pays d'origine avec plus d'argent et d'impact que l'aide au développement.
- En France, le sujet est souvent traité de façon polémique sous le seul angle de la sécurité. **Il faut une perception du sujet plus objective pour le traiter avec sérénité, et développer des stratégies efficaces d'adaptation au changement climatique.**

Paris, le 2 octobre 2021